

Le guide de l'appel aux dons

Le Fonds Saint Patern vous apporte un soutien juridique et administratif pour lancer une collecte de dons. Son statut permet aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôts. Cet appel aux dons pourra intégrer votre plan de financement.

Le Fonds Saint Patern vous accompagne en favorisant l'appel aux dons, en vous aidant à communiquer et en simplifiant la gestion administrative.

Nous vous présentons ici les 8 étapes pour réussir votre appel aux dons :

8 étapes pour réussir votre collecte de fonds

1

Valider votre projet en contactant le Fonds Saint Patern

Contactez-nous pour nous faire part de votre souhait de lancer une collecte.

1. Pour la partie financière et fiscale :

Yann Le Guen - UDOGEC du Morbihan au 02 97 46 60 80

2. Pour la partie administrative et juridique :

Vincent Bouillet - DDEC du Morbihan au 02 97 46 86 63

3. Pour la communication :

Pauline Gorré - 02 97 46 86 62 ou fondssaintpatern@e-c.bzh



2

Commencez à préparer votre appel aux dons par la communication

La réussite d'un projet dépend du dynamisme des ambassadeurs de cet appel aux dons, ainsi que de la façon dont on le met en avant. Il est très important de partager l'information pertinente de manière originale, pour intéresser la communauté au projet : montrez pourquoi il faut donner à votre école, avec des vidéos et de belles images.

Le Fonds Saint Patern vous apporte une communication plus large sur vos projets : vous pouvez bénéficier de nos outils, ainsi que d'une autorisation préfectorale d'appel à la générosité publique. Nous vous proposons :



Flyers personnalisés



Publication sur les réseaux sociaux Fb, X, In, Lk



Visibilité sur le site DDEC 56

Préparez le contenu de vos supports de communication et envoyez les informations suivantes à fondssaintpatern@e-c.bzh :

- Nom du projet
- Descriptif détaillé du projet + montant de la cagnotte
- Durée de votre campagne (6 à 8 semaines max)
- Contact (adresse, téléphone, réseaux sociaux)
- Photos

Nous commencerons à préparer vos outils de communication pendant que vous ferez les autres étapes.



3

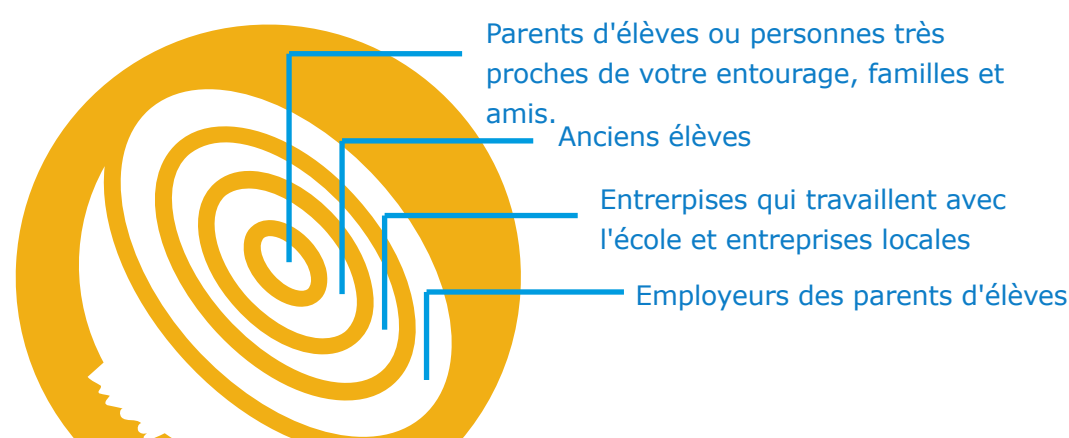
Définir votre cible de donateurs

- Avez-vous déjà pensé à toutes les personnes et entreprises de votre environnement ?
- Qui sont les personnes qui bénéficient directement de votre projet ?
- Quels sont les autres donateurs potentiels ?



La méthode de l'oignon

Utilisez la méthode de l'oignon : les meilleurs collecteurs commencent par solliciter leur entourage le plus proche (le coeur de l'oignon) et demandent ensuite progressivement à des personnes moins proches (les autres couches de l'oignon).



POURQUOI L'OIGNON ?

Votre cercle le plus proche est celui qui donnera le plus facilement. Cela vous aidera à mobiliser plus de gens et à demander aux personnes les mieux placées.

4

Réalisez le tirage de votre flyer personnalisé que nous avons préparé avec vous et pour vous

5

Lancez l'appel

Pour débiter la collecte, vous pouvez organiser une réunion informative ou un événement avec votre réseau. Si vous souhaitez avoir une notoriété plus large, invitez la presse ou faites un communiqué de presse pour parler de votre projet.

Profitez de ces occasions pour distribuer les dépliants avec le flyer personnalisé.



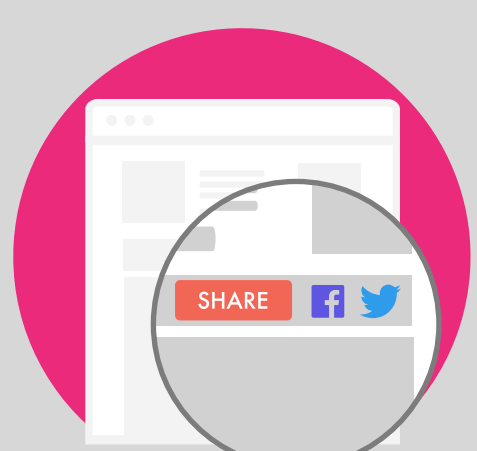
6

Communiquez pendant la campagne

Il faut communiquer un maximum sur votre campagne, c'est-à-dire tirer avantage de toutes les situations pour en parler. Chaque membre peut se rendre utile et se faire le porte-parole de votre campagne auprès de tout son réseau.

Utilisez le meilleur des réseaux sociaux et d'Internet pour donner des actualités sur votre projet. Partagez des actualités de votre projet et des photos.

Partagez-nous des images et des informations concrètes pour que le FSP puisse relayer l'information dans son réseau.



7

Recevez des dons

On peut toujours donner : par courrier postal ou en ligne depuis la section Fonds Saint Patern du site Internet de la DDEC 56.

Les chèques (à l'ordre du Fonds Saint Patern) sont adressés à l'établissement ou directement au FSP, CS 72196, 56005 Vannes Cédex, en citant le nom de l'école ou le titre du projet.

Vous devez envoyer les chèques reçus à l'UDOGEC du Morbihan.

N'oubliez pas d'ajouter le bon de soutien avec l'information du donateur.

Les dons reçus par les deux voies seront transmis à l'établissement.

2% seront retenus par le Fonds pour frais de gestion.

Les donateurs recevront un reçu fiscal dans les meilleurs délais.



8

Assurez le suivi

